

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Mothers California Gold Metal Polish

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 05112, 35112

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Soins de voiture

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur
MOTHERS POLISHES WAXES
CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Société
MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec : 1 800 424-9300 (aux États-Unis) ou +1 703 527-3887 (à l'extérieur des États-Unis)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) aux États-Unis, au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique

Non classé.

Éléments pour les étiquettes

Mot indicateur
aucune

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs
Sans objet.

Déclarations sur la sécurité

- Aucune.

Autres informations

Provoque une légère irritation cutanée.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Distillats de pétrole, légers hydrotraités	64742-47-8	10-25	-	-
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	15-40	-	-
Stéarate de sodium	822-16-2	< 10	-	-
Acides gras de résine liquide	61790-12-3	<10	-	-
Triéthanolamine	102-71-6	<10	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	<10	-	-
Huile de pin	8002-09-3	<10	-	-

4. PREMIERS SOINS**Description des mesures requises pour les premiers secours**

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Faire boire beaucoup d'eau. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si nécessaire.
Protection pour les secouristes	Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
--------------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre l'incendie.
---	---

Dangers spécifiques du produit	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
---------------------------------------	---

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité à un choc mécanique**

Aucune.

Sensibilité à une décharge statique

Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Éviter le contact avec les yeux Utiliser un équipement de protection personnelle. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions environnementales**Précautions environnementales**

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire****Manutention**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec les yeux Porter un équipement de protection personnelle. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**Entreposage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Produits incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Distillats de pétrole, légers hydrotraités 64742-47-8	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ (as oil mist)	TWA: 5 mg/m ³ (as oil mist)	-
Oxyde d'aluminium 1344-28-1	TWA: 1 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	-
Stéarate de sodium 822-16-2	TWA: 10 mg/m ³ inhalable particulate matter TWA: 3 mg/m ³ respirable particulate matter	-	-
Acides gras de résine liquide	5 mg/m ³ (resp)	5 mg/m ³ (resp)	-

61790-12-3	10 mg/m ³ STEL (resp)		
Triéthanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³	-	-
2-Butoxyéthanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³

Légende

Peau - Absorption par voie cutanée

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Sécurité intégrée appropriée**Mesures techniques**

Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps

Gants de protection.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène

Bien laver après manipulation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide.	Aspect	Blanc.
Odeur	Pin.	Seuil de perception de l'odeur	Pas d'information disponible.

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
pH	8.0	Aucun à notre connaissance
Point de fusion/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	75 °C / 167 °F	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	> 105 °C / > 221.3 °F	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité		Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	3200 cps	Aucun à notre connaissance

Propriétés d'inflammabilité	Non Inflammable
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

Autres informations

Teneur en COV (%)	<3
--------------------------	----

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.
Produits incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition****Renseignements sur le produit****Inhalation**

Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'inhalation du brouillard peut provoquer une irritation de l'appareil respiratoire.

Contact avec les yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau

Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation. Provoque une légère irritation cutanée.

Ingestion

Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH : Sans objet

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 Voie orale	DL50 Par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillats de pétrole, légers hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Oxyde d'aluminium	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Triéthanolamine	= 4190 mg/kg (Rat)	> 20000 mg/kg (Rabbit) > 16 mL/kg (Rat)	-
2-Butoxyéthanol	= 470 mg/kg (Rat)	= 400 mg/kg (Rabbit) = 2270 mg/kg (Rat)	= 486 ppm (Rat) 4 h = 450 ppm (Rat) 4 h
Huile de pin	= 3200 mg/kg (Rat)	= 400 mg/kg (Rabbit) = 5 g/kg (Rabbit)	> 3.79 mg/L (Rat) 4 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Pas d'information disponible
------------------	------------------------------

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ne devrait pas être un sensibilisant.
Mutagénicité sur les cellules	Ne contient pas de substances qui sont connues pour être mutagènes ou soupçonnées de

germinales l'être.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.

Nom Chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Triéthanolamine		Group 3		
2-Butoxyéthanol	A3	Group 3		

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Canérogène chez l'animal

CIRC: (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne contient aucun composant dangereux connu ou suspecté pour la reproduction.

STOT - exposition unique Aucun des composants n'est connu comme entraînant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition unique.

STOT - exposition répétée Aucun des composants n'est connu comme entraînant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition prolongée ou répétée.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire. Yeux. Peau.

Risque d'aspiration Selon de données sur le produit, ce produit ne satisfait pas les exigences pour être classé comme un danger par aspiration. Toutefois, ce produit contient un ingrédient qui peut causer une aspiration en cas d'ingestion.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Distillats de pétrole, légers hydrotraités 64742-47-8		LC50 96 h: = 45 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 2.2 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2.4 mg/L static (Oncorhynchus mykiss)		LC50 96 h: = 4720 mg/L (Daphnia magna heteropoda)
2-Butoxyéthanol 111-76-2		LC50 96 h: = 1490 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2950 mg/L (Lepomis macrochirus)		EC50 24 h: 1698 - 1940 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Huile de pin 8002-09-3				EC50 48 h: 17 - 28 mg/L Flow through (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
Acides gras de résine liquide	5.98
Triéthanolamine	-2.53
2-Butoxyéthanol	0.81

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets nocifs Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Emballages contaminés Éliminer conformément à la réglementation locale.

Codes de déchets dangereux de la Californie 331

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé.

TMD Non réglementé.

MEX Non réglementé.

IATA Non réglementé.

IMDG/IMO Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants Sans objet

Déchet dangereux Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

(consentement éclairé préalable)

Convention internationale pour la Sans objet

prévention de la pollution par les navires (MARPOL)

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Union Européenne Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	15-40	1.0
2-Butoxyéthanol	111-76-2	<10	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucunes substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive

Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Le « X » signifie que les ingrédients sont indiqués dans la liste du droit de savoir de l'état.

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Oxyde d'aluminium	X	X	X		X
Triéthanolamine	X	X	X		X
2-Butoxyéthanol	X	X	X	X	X
Huile de pin	X				

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers physico-chimiques N/A

HMIS Danger pour la santé 1 Inflammabilité 1 Danger physique 0 Précautions individuelles B

Préparée par Intendance de produit
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 31-août-2018
Date de révision 31-août-2018
Note de révision Nouveau format régional.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique